

Conditions d'engagement Coupe et Championnats deFrance SNOWBOARD

Chaque participant (coureur, accompagnateur, invité) devra s'inscrire sur le site «handisport.unautresport.com »

Le prix des inscriptions est de 40 € par jour de course pour les coureurs et de 20 € pour les accompagnateurs.

Un seul accompagnateur possible pour les mineurs et certains debout par dérogation.

Les inscriptions seront majorées à partir du mardi 14h précédant la course et elles seront closes le jeudi précédant la course à 14h. La majoration est de 20€ pour tous.

Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la compétition. Les inscriptions ne seront effectives qu'après règlement complet.

Chaque compétiteur devra être en possession d'une licence handisport compétition valide.

La période de mutation de la licence d'un club à un autre club est du 1er septembre au 31 octobre.

Tout nouveau compétiteur devra valider sa classification pour être classé et marquer des points. Pour cela, il doit envoyer une demande au coordinateur du circuit qui l'orientera vers un classificateur.

Les demandes faites après novembre, peuvent ne pas être traité dans les temps pour la saison en cours.

Il est possible de participer à une Coupe de France ou Championnats de France sans avoir validé sa classification. Mais dans ce cas, le jury classera le participant dans la catégorie la moins favorable en rapport avec son handicap et il ne pourra pas marquer de point au classement général. On retiendra son résultat uniquement pour le classement sur la journée de compétition. Si le jury ne peut pas déterminer une classification provisoire, la personne pourra prendre le départ de la compétition, mais ne sera pas classée sur l'épreuve, seul son temps brut apparaîtra.

Pour participer à une Coupe de France ou aux Championnats de France de snowboard il faut être dans la catégorie U14, soit être né en 2011 ou avant pour la saison 2023/2024. Pour les Courses FIS, il faut être né en 2008 ou avant pour la saison 2023/2024.

Chaque coureur devra avoir participé à une épreuve de coupe de France ou avoir couru à l'international dans la saison pour pouvoir prendre part aux épreuves de Championnats de France.

Le **port du casque** (norme FIS RH 2013) et d'une **protection dorsale sont obligatoires** lors de toutes les épreuves.

Saison 2024

Le fartage doit respecter les règles internationales. Noté que depuis la saison 2023/2024 le fartage au fluor est interdit.

Lors des reconnaissances : chaque coureur devra déraper entre les portes à vitesse réduite, il est interdit de tester les sauts ou les whoops.

L'échauffement se fera hors de la piste de compétition.

Les Podiums Coupe de France seront les suivants :

- 1 podium SB UL femmes et hommes
- 1 podium SB LL-1 femmes et hommes
- 1 podium SB LL-2 femmes et hommes
- 1 podium sourd/mal entendant femmes et hommes

Lorsqu'un podium n'est pas complet, seul le vainqueur peut être appelé.

Si le nombre d'inscrit est inférieur à 4 dans une catégorie, le jury se garde le droit de rassembler cette catégorie avec une ou plusieurs autres de même sexe et faire un classement commun.

Ces 2 décisions seront validées et annoncées la veille de la course lors du comité de course.

Le classement général de la Coupe de France sera le suivant :

- 1 podium Club (avec les 3 meilleurs coureurs du club au total de la saison)
- 1 podium Général Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Jeune (moins de 18 ans) Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Master (plus de 45 ans) Femmes et Hommes, toutes catégories confondues
- 1 podium Sourd/mal entendant Femme et Homme

Il est convenu que les Championnats de France seront comptabilisés dans le classement général.

Il faut avoir participé au minimum à deux étapes (lieux différents) de la Coupe de France pour être dans le classement général de la Coupe de France

Les Podiums Championnats de France seront les suivants :

- 1 podium SB UL femmes et hommes
- 1 podium SB LL-1 femmes et hommes
- 1 podium SB LL-2 femmes et hommes
- 1 podium sourd/mal entendant femmes et hommes

Seuls les coureurs français pourront prétendre au titre de champion de France. Si la course est aussi classée FIS, les coureurs étrangers seront récompensés par un cadeau.

Nous gardons la possibilité d'appliquer la règle du "moins un" ("Minus one"). C'est-a-dire que l'on ne décernerait pas de titre de champion de France si la personne est seul dans sa catégorie, délivrerai qu'une médaille (au vainqueur), s'ils sont deux. Et deux médailles s'ils sont 3 au départ de la course. A partir de 4 personnes dans la catégorie, nous ferions un podium complet.

Si le nombre d'inscrit est inférieur à 4 dans une catégorie, le jury se garde le droit de rassembler cette catégorie avec une ou plusieurs autres de même sexe et faire un classement commun pour décerner le titre.

Ces 2 décisions seront validées et annoncées la veille de la course lors du comité de course.

Le comité d'organisation peut se réserver le droit de modifier le programme en fonction des conditions météorologiques.

Coordinateurs du circuit FFH ski alpin et snowboard :

Xavier: x.rolland-muquet@handisport.org

Dorine: d.araujo@handisport.org